

**AVIS DE PUBLICITE PREALABLE**  
**A UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC HYDROELECTRIQUE CONCEDE**  
**SUITE MANIFESTATION D'INTERÊT SPONTANEE**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE**  
**UNITE DE PRODUCTION MEDITERRANEE**  
**CHUTE HYDROELECTRIQUE DE SISTERON – LAZER**  
**COMMUNE D'UPAIX**

<b>Publié le</b>	10/12/2021
<b>Supports de publication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• site internet « Une rivière, Un Territoire »</li> </ul>
<b>Durée de mise en ligne de l'avis</b>	1 mois à compter de sa publication
<b>Date limite de réception des manifestations d'intérêt concurrentes</b>	10/01/2022 à 12h00
<b>Objet de l'occupation</b>	Occupation temporaire du domaine public hydroélectrique
<b>Localisation des dépendances concernées</b>	Département : Hautes-Alpes (05) Commune : UPAIX (05300) Adresse : Lieu-dit : MOULIN DORTS  Références cadastrales et contenance : section B n°1490 (environ 60 m <sup>2</sup> ) section B n°1492 (environ 24 637 m <sup>2</sup> ) section B n°1495 (environ 770 m <sup>2</sup> ) section B n°1496 (environ 30 028 m <sup>2</sup> ) section B n°1498 (environ 152 m <sup>2</sup> ) section B n°1501 (environ 1990 m <sup>2</sup> ) Surface projetée de l'occupation : 57 637 m <sup>2</sup> environ
<b>Activité</b>	Production d'électricité à partir de l'énergie solaire via panneaux photovoltaïques posés au sol
<b>Particularités/Caractéristiques essentielles /restrictions de l'emplacement</b>	Terrain à l'état naturel de type prairie et landes. Occupation actuelle par agriculteur (pâturage) à conserver. Mise à disposition du terrain en l'état
<b>Type d'autorisation délivrée</b>	Convention d'Occupation Temporaire de dépendances du domaine public concédé non constitutive de droits réels.
<b>Durée/Echéance de l'occupation projetée</b>	Durée pouvant aller jusqu'à l'échéance du titre concession fixée au 31 décembre 2051, soit 30 (Trente) ans.
<b>Modalités de présentation des intérêts concurrents</b>	Conformément aux dispositions du code général de la propriété des personnes publiques, lorsque la délivrance du titre intervient à

	<p>la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.</p> <p>Tout porteur d'un projet concurrent pour l'implantation de panneaux photovoltaïques au sol des dépendances immobilières susvisées pour une durée n'excédant pas la période mentionnée ci-dessus, peut se manifester jusqu'à la date limite de manifestation des intérêts concurrents selon les conditions et modalités de dépôt de candidature prévues.</p> <p>Toute manifestation d'intérêt donnera lieu à la délivrance d'un accusé de réception.</p> <p>Dans l'hypothèse où d'autres porteurs de projets se manifesteraient à la suite de la publication du présent avis, une procédure de sélection préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public serait organisée en application du code général de la propriété des personnes publiques.</p> <p>Le cas échéant, le candidat sera invité à fournir un dossier composé des éléments demandés dans le cahier des charges de la procédure de sélection préalable.</p> <p>Ce cahier des charges sera transmis aux candidats qui se seront manifestés.</p> <p>Le dossier de candidature devra être envoyé dans les délais et à l'adresse indiquée par le cahier des charges.</p>
<b>Pièces à fournir</b>	<p>Dossier de candidature devra contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le projet du candidat</li> <li>- les éléments comptables (bilan financier sur les trois dernières années)</li> </ul>
<b>Dépôt des candidatures – modalités d'envoi</b>	<p>Le dossier de candidature doit être transmis par lettre recommandée avec accusé de réception auprès d'EDF Hydro Méditerranée, Direction Concessions, 1165 Avenue JRG Gautier de la Lauzière 13290 AIX EN PROVENCE, à l'attention de M. Vincent LAMBERT et par voie électronique à l'adresse suivante : <a href="mailto:vincent.lambert@edf.fr">vincent.lambert@edf.fr</a></p> <p>Toute manifestation d'intérêt donnera lieu à la délivrance d'un accusé de réception.</p> <p>Le dossier de candidature doit être rédigé en français.</p>
<b>Service à contacter pour renseignement</b>	<p>EDF Hydro Méditerranée, Direction Concessions  M. Vincent LAMBERT  <a href="mailto:vincent.lambert@edf.fr">vincent.lambert@edf.fr</a>  Visite des terrains organisée sur rendez-vous, après dépôt de la candidature dûment réceptionnée</p>